

Délibération 2.02

Une naissance, un arbre : rapport d'orientation sur la politique de l'arbre

Intervention de Séverine BOTTE

Monsieur le Président, Chers Collègues,

N'y voyez pas malice de notre part car sur le fonds nous souscrivons à tout ce qui concoure à préserver les arbres et à encourager les plantations nouvelles. Il faut être ambitieux en la matière et les objectifs affichés dans ce rapport le sont.

Mais franchement, placer un arbre nouveau dans chaque berceau ça va être compliqué, et le risque est de voir les bénéficiaires de ce nouveau dispositif se limiter aux propriétaires occupant un pavillon avec jardin.

Parce que pour les locataires d'un appartement, et ils sont nombreux, leur salle-salon et même leur balcon éventuel s'y prête mal !

Je sais, j'ai bien lu, ils pourront aussi parrainer une plantation. Mais j'avoue que les modalités de ce parrainage, et notamment les démarches que les heureux parents devront accomplir m'échappent...

Et, pour ceux qui pourront acheter et planter directement, là encore le rapport nous semble assez flou, d'autant qu'un arbre, même dans un jardin cela ne se plante pas aussi facilement qu'il n'y paraît... au risque de se planter et de le voir dépérir...

Enfin, passer encore par une plateforme pour répondre à ce dispositif n'aide pas à toucher le plus grand monde. Nous en faisons régulièrement le constat, notamment en matière d'accès aux droits, les foyers empêchés ou gênés par le recours à Internet représentent presque un tiers de la population.

J'ai l'impression que les choses semblent un peu précipitées et que vous céderiez bien ici à la tentation de l'effet d'annonce ?

Le rapport parle de l'aide à l'achat d'un arbre, j'imagine qu'il ne couvre pas la totalité du coût d'acquisition ? En cette période de pouvoir d'achat qui régresse, pas certaine que tous les foyers concernés pourront financer la différence.

Bref, n'aurait-il pas été plus simple et efficace d'offrir dans chaque berceau, le parrainage d'un arbre nouvellement planté par le Département ou par la commune avec le soutien financier du Département, photo et localisation à l'appui ?

Enfin, comment ne pas évoquer ici, une nouvelle fois, les conséquences du projet autoroutier de contournement Est de Rouen sur l'environnement et l'abattage massif d'arbres qu'il induit s'il devait parvenir à son terme... Un programme d'abattage que désormais seule votre majorité et vous-même Monsieur le Président parrainez...